



GÉNÉRALISONS LES GRÈVES ET LES ACTIONS !

Le recours à l'article 49.3 de la Constitution le 16 mars 2023 marque l'isolement total du Gouvernement. Sa réforme des retraites est plus que jamais rejetée par la très grande majorité de la population. Il n'a même pas été capable de recueillir une majorité à l'Assemblée nationale pour faire voter le texte.

En brandissant le 49.3, le Gouvernement se coupe totalement des aspirations des concitoyens exprimées notamment à l'occasion du mouvement social historique depuis plusieurs semaines. Le 49.3 et l'obstination du Gouvernement sont une véritable provocation et marque un grand mépris de la population. Cette annonce a suscité d'importants rassemblements partout dans le pays. La CGT Spectacle estime que le Gouvernement porte l'entière responsabilité des tensions qui ont eu lieu le 16 mars, en recourant à des discriminations syndicales, des gardes à vue et un retour aux mauvaises pratiques de « maintien de l'ordre », contre les grévistes, les jeunes, les manifestant-e-s pacifiques.

Dans nos secteurs, la CGT Spectacle a interpellé la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak depuis janvier sur les dangers de la réforme et la nécessité d'avoir une étude d'impact de cette réforme pour nos professions, en particulier pour les femmes et les plus précaires d'entre nous. À ce jour, aucune réponse n'a été donnée à nos demandes, encore réitérées lors de l'occupation du ministère de la Culture. Nos professions sont pourtant menacées !

Le recours au 49.3 ouvre une nouvelle séquence pour la mobilisation sociale contre cette réforme pour nos secteurs comme ailleurs. L'intersyndicale au niveau national a appelé à une nouvelle date de mobilisation et de grève le jeudi 23 mars prochain. Les motions de censure contre le Gouvernement déposées par les groupes d'opposition à l'Assemblée vont être examinés dès lundi 20 mars 2023. Tous les jours d'ici le 23 mars, des actions dans nos professions et avec tous les secteurs sont indispensables. Un printemps social doit s'élever dans le pays contre cette réforme, pour l'augmentation des salaires et la défense de nos droits sociaux et des services publics.

Comme toute la CGT, la Commission Exécutive de la CGT Spectacle appelle donc les professionnel.les du secteur à s'engager dès aujourd'hui en multipliant les actions de grève, reconductible partout où cela est possible, et les actions, les prises de parole en public et préparer la journée massive du 23 mars pour faire plier le Gouvernement.

Autrices-auteurs, artistes, ouvriers et techniciens du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma, intermittent.es ou permanents, personnels administratifs et d'accueil, enseignants artistiques, personnels de l'animation socio-culturelle et du sport, notre voix compte ! Déterminé.es et solidaires, nous les ferons reculer par nos grèves et nos actions !

Paris, le 17/03/2023